



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 02	13/03/2022	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

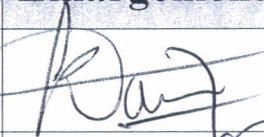
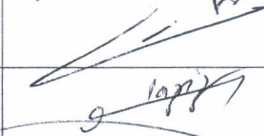
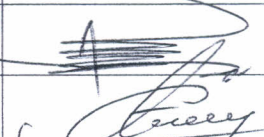
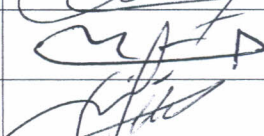
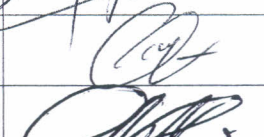
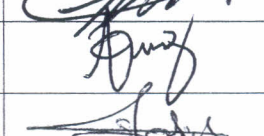
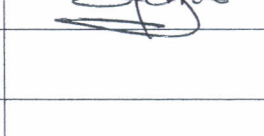
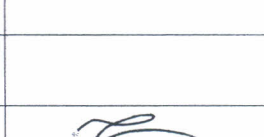
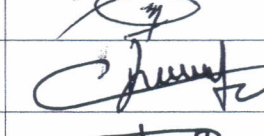
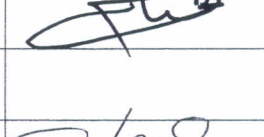
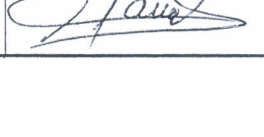


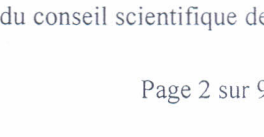

Il est, en outre, chargé :

7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen
Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté
Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekour	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAOUICHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

¹ Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base
2	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
3	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
4	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire

I- Ordre du jour de la session

1. Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) ;
2. Constitution de jurys de soutenance de Thèses de Doctorat 3^{ème} cycle ;
3. Rectificatif au programme des Manifestations scientifiques proposées par le laboratoire de recherche L.A.R.E.N.J. ;
4. Edition d'une revue scientifique.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1 : Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) :

1- Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en droit en vue de l'obtention du doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2021-2022, habilitée par arrêté n° 33 du 13 janvier 2022 et ce, pour les spécialités :

- **Droit administratif** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit privé** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit des affaires** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit pénal et sciences criminelles** pour trois (03) places pédagogiques.

Le Conseil a pris acte du déroulement des épreuves du concours en date du 10 mars 2022 et ce, dans le strict respect des dispositions :

- du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- de l'Arrêté n° 028 du 9 janvier 2022 fixant les modalités d'accès et d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;
- de la Note n° 15/D.G.E.F./2022 du 9 janvier 2022 relative aux modalités d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat au titre de l'année universitaire 2021-2022.

2 - Résolutions

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit public pour les spécialités droit administratif et droit des affaires en date du 13 mars 2022 ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit privé pour les spécialités droit privé et droit pénal et sciences criminelles en date du 13 mars 2022 ;

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Après délibération, le Conseil scientifique valide les résultats du concours, dont les listes complètes sont jointes en annexe du présent procès-verbal et autorise les étudiants dont les noms suivent, admis par ordre de mérite, à s'inscrire en première année de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) respectivement en droit administratif, en droit des affaires, en droit privé et en droit pénal et sciences criminelles pour l'année universitaire 2021-2022, sous réserve de la présentation d'un sujet de Thèse en accord avec un directeur et sa soumission à l'agrément du Conseil Scientifique.

A - Spécialité Droit Administratif : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	MAHREZ	Abdellah	Admis (e)
02	CHAHBA	Rachid	Admis (e)
03	BADIS	Ali	Admis (e)

B - Spécialité Droit des Affaires : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	ZERROUK	Wafa	Admis (e)
02	BOULGHEB	Soror	Admis (e)
03	ABDELHADI	Bilal	Admis (e)

C - Spécialité Droit Privé : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	BOUBACIR	Ahmed	Admis (e)
02	GRIDI	Meriem	Admis (e)
03	NECIR	Youcef	Admis (e)

D - Spécialité Droit Pénal et sciences criminelles : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	MEBROUK	Tiziri	Admis (e)
02	MERABTI	Nour El Yakine	Admis (e)
03	BOUBAYAYA	Abdelgheni	Admis (e)

Point n° 2: Constitution de jurys de soutenance de thèses doctorat 3^{ème} cycle :

1 Présentation des dossiers

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys en vue de la soutenance de trois (03) Thèses de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit public des affaires, en Droit des affaires et en Droit Privé et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat, de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 modifié et complété fixant l'organisation de la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat et de l'arrêté n° 547 du 02 juin 2016, fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

☐ Mlle HADDADI Naima: Spécialité Droit Public des Affaires ;

Intitulé de la Thèse :

"العقوبة الإدارية كوسيلة لتفعيل عملية الضبط الاقتصادي"

Au vu des rapports de soutenabilité présentés par MM. ZOUAÏMIA Rachid, Directeur de Thèse et M. VADELL Lorenzo Matéo, Co-directeur ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"خصوصية السلطة العقابية للسلطات الإدارية المستقلة"

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, vol. 12, n° 2, 2021, pp. 243-262 ; disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/165420>

▣ **Mlle KICHOU Wardia** : Spécialité Droit des Affaires ;

Intitulé de la Thèse :

"دور القاضي في التحكيم وفقا لقانون الإجراءات المدنية والإدارية الجزائري"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. TAOUIL Karim, Directeur de Thèse ;
Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule 205 points ;
Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"الاختصاص القضائي في التحكيم قبل صدور الحكم"

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 12, numéro 2, 2021, pp.142-162 ; disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/165415>

▣ **Mlle SEGUENI Samira**: Spécialité Droit Privé ;

Intitulé de la Thèse :

"حق الارتفاق في القانون الجزائري والقانون الفرنسي"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par Mme HAMLIL Nouara, Directeur de Thèse ;
Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule 192,50 points ;
Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"إشكالية التعويض في الارتفاقات الإدارية"

Publié dans la Revue Droit et Société (مجلة القانون والمجتمع), vol. 9, n° 1, 2021, pp. 1-25 ; disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/158506>

2. Résolutions

A- Jury de soutenance de Mlle HADDADI Naima :

Au vu du classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018 modifié et complété fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mlle HADDADI Naima comme suit :

- M. AISSAOUI Azedine, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Président ;
- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. VADELL Lorenzo Matéo, Professeur, Université de Salamanque (Espagne), Co-Rapporteur ;
- Mme MAKHLOUF Bahia, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examinatrice ;
- Mme KHARCHI Ilhem, Maître de conférences classe A, Université de Sétif 2, Examinatrice ;
- Mme OUALI Nadia, Maître de conférences classe A, Université de Bouira, Examinatrice.

B- Jury de soutenance de Mlle KICHOU Wardia :

Au vu du classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018 modifié et complété fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mlle KICHOU Wardia comme suit :

- M. BERRI Nouredine, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. TAOUIL Karim, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, Professeur, Université de Bejaia, Examineur ;
- Mme AÏT-TAFATI Hafidha, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice ;
- M. MOUKA Abdelkrim, Maître de conférences classe A, Université de Jijel, Examineur.

C- Jury de soutenance de Mlle SEGUENI Samira :

Au vu du classement de la Revue Droit et Société (مجلة القانون والمجتمع) dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018 modifié et complété fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mlle SEGUENI Samira comme suit :

- M. ZOUAÏMIA Rachid, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- Mme HAMLIL Nouara, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Rapporteur ;
- M. ATMANI Bilal, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. BEZGHICHE Boubekour, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- Mme MOUACI Aldja, Maître de conférences classe A, Université de Tizi-Ouzou, Examinatrice.

Point n° 3: Rectificatif au programme des Manifestations scientifiques proposées par le laboratoire de recherche L.A.R.E.N.J. :

1. Présentation du dossier

Le Conseil scientifique a été saisi d'une demande de rectificatif à apporter au programme des manifestations scientifiques présenté par le Directeur du Laboratoire de recherche L.A.R.E.N.J. et approuvé par délibération du conseil scientifique en date du 16 janvier 2022 et ce, au motif que des erreurs se sont glissées dans le document de présentation. Après correction, le programme se présente comme suit :

A- Manifestations scientifiques dans le cadre de la célébration des journées nationales et internationales

الرقم	عنوان التظاهرة	رئيس اللجنة العلمية	نوع التظاهرة	تاريخ انعقاد التظاهرة
01	حول علاقة قانون الملكية الفكرية بقانون المنافسة	حمادي زوبير	يوم دراسي	26 أفريل 2022
02	الحق في البيئة : (50) خمسون سنة من مؤتمر ستوكهولم لسنة 1972	أسيخ سمير	يوم دراسي	05 جوان 2022
03	الحماية القانونية للاجئ بعد سبعة عقود من اتفاقية عام 1951: بين الواقع والمأمول	أوكيل محمد أمين	ملتقى وطني	20 جوان 2022
04	الحق في النفاذ إلى المعلومة: بين النص والتطبيق	قادري نسيم	ملتقى وطني	28 سبتمبر 2022

B- Manifestations scientifiques année 2022

الرقم	عنوان التظاهرة	الفرقة المنظمة	رئيس اللجنة العلمية	التاريخ
Colloques internationaux				
1.	النظام القانوني للاستثمار الأجنبي في دول اتحاد المغرب العربي	قانون الاستثمار والمنافسة أي فعلية للقواعد القانونية	بن هلال ندير	2022
2.	وسائل الإعلام الإلكترونية: بين الضمانات القانونية والحدود العملية	التحكم في التعمير في سياق التنمية المستدامة	يوسفي فايزة	2022
3.	القاعدة التجارية بين الواقع والمأمول	الطفل في خطر	كركان فريد	2022
Colloques nationaux				
1.	الصيرفة الإسلامية في القانون الجزائري	عقود الأعمال	دموش حكيم	2022
2.	حق الأفراد في الولوج إلى القضاء الدستوري	ترشيد السياسة الجنائية نحو بدائل العقوبة	حساني خالد	2022
3.	حول علاقة قانون الملكية الفكرية بقانون المنافسة	قانون الاستثمار والمنافسة أي فعلية للقواعد القانونية	حمادي زوبير	2022
4.	مستقبل الطاقة بين القانون والاقتصاد	الإشكالات البيئية ورهان التنمية المستدامة وفقا للتشريع الجزائري والتشريعات المقارنة	دحماني عبد السلام	2022
5.	مستجدات النظام الانتخابي الجزائري في مجال الانتخابات المحلية	التحكم في التعمير في سياق التنمية المستدامة	يوسفي فايزة	2022
6.	تفويض المرفق العام المحلي وقواعد المنافسة	قانون الاستثمار والمنافسة أي فعلية للقواعد القانونية	فوناس سوهيلة	2022
7.	قانون الإعلام بين الحرية والتقييد	الطفل في خطر	كركان فريد	2022

2022	أوكيل محمد أمين	فعلية مبادئ قانون البيئة	أزمة اللاجئين بعد سبعة عقود من اتفاقية 1951: الواقع والمأمول	.8
2022	هارون نورة	الطفل في خطر	الوقاية من جرائم اختطاف الأشخاص ومكافحتها في ضوء القانون رقم 15-20	.9
2022	صايش عبد المالك	إشكالية فعلية القواعد القانونية المتعلقة باللجوء في ظل التحولات الراهنة والقانون الدولي	معضلة اللجوء بين محدودية الحماية واستمرار التفاقم	.10
Journées d'études				
2022	كركان فريد	الطفل في خطر	خصوصية القاعدة التجارية	.1
2022	حمادي زوبير	قانون الاستثمار والمنافسة أي فعلية للقواعد القانونية	حول علاقة قانون الملكية الفكرية بقانون المنافسة	.2
2022	أسيخ سمير	التحكم في التعمير في سياق التنمية المستدامة	الحق في البيئة: خمسون (50) سنة من مؤتمر ستوكهولم لسنة 1972 حول البيئة البشرية	.3
2022	يعقوب زينة	اللامركزية في البلدان المغاربية: الواقع والأفاق	أثر جائحة كوفيد 19 على علاقات العمل	.4
2022	صايش عبد المالك	إشكالية فعلية القواعد القانونية المتعلقة باللجوء في ظل التحولات الراهنة والقانون الدولي	تناقضات النظام الانتخابي الجزائري	.5
2022	صايش عبد المالك	إشكالية فعلية القواعد القانونية المتعلقة باللجوء في ظل التحولات الراهنة والقانون الدولي	السياسة العقابية لمواجهة الهجرة السرية في القانون المقارن	.6
2022	كركان فريد	الطفل في خطر	النظام القانوني للقاعدة التجارية الالكترونية	.7
2022	كركان فريد	الطفل في خطر	تأثير جائحة كورونا على القاعدة التجارية	.8
2022	أيت منصور كمال	عقود الاعمال	عقود الاعمال والنظرية العامة للعقد	.9

2. Résolution

Après délibération, le Conseil a adopté le programme des manifestations scientifiques tel que rectifié.

Point n° 4: Edition d'une revue scientifique

1. Présentation du dossier

Le Conseil a examiné un projet d'édition d'une revue scientifique semestrielle spécialisée et référencée sous le titre : *Revue de Droit Public Comparé* :

"مجلة القانون العام المقارن"

Au vu de la qualité du comité éditorial qui regroupe des membres affiliés à différents établissements nationaux et également étrangers ;

Au vu des domaines scientifiques couverts par la revue qui touche tant le droit privé que le droit public ;

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de droit public et ce, par délibération du 13 mars 2022.

2. Résolution

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à l'édition de la *Revue de Droit Public Comparé* : مجلة القانون العام المقارن

Sous la conduite de :

- M. OUKIL Mohamed Amine, Professeur, éditeur en chef ;
- M. MOKHTARI Abdelkrim, Maître de conférences classe A, éditeur en chef adjoint.

III- Conclusion des travaux

1. Résolutions approuvées

- 1) Validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) pour l'année universitaire 2021-2022 ;
- 2) Désignation de jurys de soutenance de thèses de Doctorat 3^{ème} cycle concernant Mlle HADDADI Naima, Mlle KICHOU Wardia et Mlle SEGUENI Samira ;
- 3) Rectificatif au programme des Manifestations scientifiques proposées par le laboratoire de recherche L.A.R.E.N.J.
- 4) Avis favorable à l'édition d'une revue scientifique : *Revue de Droit Public Comparé*.

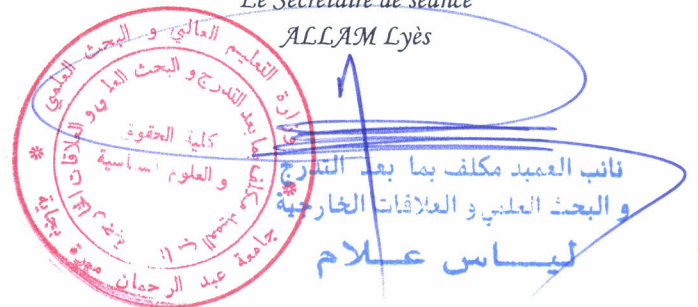
2. Recommandations Néant.

Le Président du conseil scientifique
de la faculté
ZOUAÏMIA Rachid



Bejaia, le 13 mars 2022.

Le Secrétaire de séance
ALLAM Lyès



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.